COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 04 mai 2023 à 18 heures -

Présents : Monsieur OUVRY Jean-François, Maire, Mesdames et Messieurs AUGER Grégoire, CORCEL Valérie, GORGIBUS Benjamin, TORRES Virginie, CALTERO Claude, LE PAIH Martine, Adjoints
Mesdames et Messieurs LEBOIS Jean-Claude, CORUBLE Martine, FINTRINI Martine, BRETTE Lydie, BERTRAND Jacques, LEPREUX Alain, DESERT Claire, GOUJON Sophie, OMER Matthieu, CHAUFFOUR Aurélie, POULET Gérard, CHICOT Sophie, DUJARDIN Isabelle, JOUOT Cassandre, MASCRÉ Françoise, DISTANTE Raphaël, Conseillers Municipaux

Absent excusé : M. POLINSKI Luc (pouvoir à Mme BRETTE), M. SAUVAGEOT Anthony (pouvoir à M. GORGIBUS), Mme POURCHAUX Déborah (pouvoir à Mme DUJARDIN), M. CABIN Philippe

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LEBOIS Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

***

M. OUVRY a accueilli M. BAZILLE, Vice-Président du Département de Seine-Maritime, accompagné de Mme LE GUILLOU, Directrice adjointe des Ports Départementaux, qui ont présenté aux membres du conseil municipal le projet d'évolution de la gouvernance du port intercommunal de Saint Valery en Caux, en cohérence avec l'ensemble des ports gérés par le futur Syndicat Départemental.

Monsieur le Maire fait part des 14 décisions prises depuis le dernier conseil municipal, en vertu de la délégation de pouvoir accordée par délibération du 14 décembre 2020.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 06 avril 2023, ont été approuvés.

Le Conseil Municipal a pris acte du compte-rendu de la commission suivante :
- Commission « Culture », séance du 28 mars 2023

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2023-05-04/34 – Opération « Lire à la Plage 2023 » - Convention avec le Département de Seine-Maritime

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer à l'édition 2023 de « Lire à la Plage » et accepte les termes de la convention à conclure avec le Département de Seine-Maritime.

Délibération n° 2023-05-04/35 – Entretien des espaces verts du C.I.S. de Saint Valery en Caux – Convention avec le SDIS 76

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention à conclure avec le SDIS 76, concernant l'entretien des espaces verts du C.I.S. de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2023-05-04/36 – « Petites Villes de Demain » / SDIE – Demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du Schéma Directeur Immobilier Energétique dans le cadre du projet « Petites Villes de Demain ». Il sollicite une subvention auprès du Département de Seine-Maritime ainsi que l'autorisation d'engagement anticipé de l'opération.

Après quelques questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 15.

Le Maire,

Jean-François OUVRY